



## Tiers-lieux (<https://sup.service.univ-rennes2.fr/projets/tiers-lieux>)

“Les tiers-lieux sont des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Ils permettent les rencontres informelles et favorisent la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la convivialité et l'accessibilité. Chaque tiers-lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais **tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage**, et de plus en plus l'activité économique.”

*Extrait du rapport de la mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique - Septembre 2018 p.6*